

COLLEGE MARCEL PAGNOL
34410 SERIGNAN

COMPTE RENDU DU CONSEIL d'ADMINISTRATION n°1

du lundi 13 novembre 2017

Le quorum étant atteint (23 votants), Monsieur Royer ouvre la séance à 17h30.
Titulaires et suppléants ont été invités à assister à ce CA.

Sont excusés : Madame Reboul, Madame Lacas-Herail, Monsieur Dupin, Monsieur Benezech

Désignation d'un secrétaire de séance :

Monsieur Schoukroun, Enseignant, est volontaire.

Approbation du précédent procès verbal du conseil d'administration du 26 juin 2017

Monsieur le Principal demande d'approuver le procès verbal du précédent conseil d'administration

Adopté à l'unanimité.

Votants	Pour	Contre	Blanc	Nul
23	23	0	0	0

Installation du conseil d'administration : présentation de la charte de fonctionnement

Rappel des attributions du CA : M. Royer, Principal, résume les 8 points non exhaustifs (voir document joint)

Charte adoptée à l'unanimité

Votants	Pour	Contre	Blanc	Nul
24	24			

Les commissions (voir tableau en annexe)

- a. Mise en place de la commission permanente et présentation de celle-ci .
- b. Mise en place du conseil de discipline
- c. Mise en place du CESC
- d. Mise en place du comité d'hygiène et de sécurité
- e. Mise en place de la commission éducative

Les membres intéressés se font connaître, les pôles sont pourvus.

La désignation des membres dans les différentes commissions est adoptée à l'unanimité.

Votants	Pour	Contre	Blanc	Nul
24	24	0	0	0

L'attention est attirée sur l'erreur sur le nom d'un membre de l'association des Parents d'élèves : il faut noter Mme Khemiri et non Kherimi.

Point sur la rentrée 2017

Les effectifs commencent à repartir à la hausse ; la structure est « cylindrique » : il ya a 4 fois 7 divisions. Les classes de SEGPA sont complètes, donc des élèves sont en liste d'attente.

Mme le Recteur et M. le Président du CD34 sont venus visiter le collège à la rentrée. Nous avons obtenu une structure couverte pour la cantine, l'automatisation du portail du parking et des stores pour la salle polyvalente. Toutefois, l'obtention des tablettes numériques, pourtant prévues lors de la désignation de l'établissement en tant que label numérique de niveau 3, est toujours problématique.

Le très haut débit sera opérationnel en 2019.

Notre collège a fait beaucoup d'efforts pour équiper les salles sur fonds propres.

Le bilan global de la rentrée est positif de l'avis de tous y compris des élèves.

Cependant, le passage en cuisine satellite nous a fait perdre 2 postes d'agents et l'équipe de la restauration a dû se réorganiser ; les agents s'efforcent de mettre en valeur les plats qui arrivent tout prêts...

Calendrier prévisionnel (voir document joint)

Monsieur Royer présente les différentes dates du calendrier (CA et commissions)

Délégation de signature

Monsieur Royer, Principal, demande l'accord de délégation du CA au Chef d'établissement pour signer toute commande et tous les marchés (contrats et conventions) ayant une incidence financière annuelle.

La délégation de signature est adoptée à l'unanimité

Votants	Pour	Contre	Blanc	Nul
23	23	0	0	0

Questions financières

• Voyages scolaires :

Vienne : du 08 au 14 avril, 52 élèves de 3°. Montant : 390€ /élève dont 15 d'assurance annulation. La part des accompagnateurs (1 560€) est prise en charge par l'établissement. Prestataire : Triangle Voyage.

Question de M. Baudéan, Parent d'élève : quid pour les familles défavorisées ? Réponse de Mme Picquart, Gestionnaire : il existe, pour ce cas, les fonds sociaux de l'établissement ; le FSE peut également aider.

Mme Picquart rappelle que tous les voyages présentés répondent à la charte des voyages de l'établissement. Il faut passer par l'assistante sociale pour demander de l'aide.

Le voyage scolaire à Vienne est voté à l'unanimité.

Votants	Pour	Contre	Blanc	Nul
22	22	0	0	0

Munich : du 29 avril au 5 mai 52 élèves germanistes de 4°-3°. Montant : 392€ / élève et 1 580€ pour l'établissement. Même organisme que Vienne. Assurance annulation 15€ aussi. M. Sommet, Parent d'élève, remarque que tous les élèves de 3° ne partent pas. M. Royer répond que ce n'est pas le but non plus du collège.

Le voyage scolaire à Munich est voté à l'unanimité.

Votants	Pour	Contre	Blanc	Nul
22	22	0	0	0

Les Baléares : du 9 au 14 avril, 52 élèves de 4°. Montant : 332,5€ et 1 334€ pour les accompagnateurs. Assurance annulation comprise dans le prix.

Le voyage scolaire aux Baléares est voté à l'unanimité.

Votants	Pour	Contre	Blanc	Nul
22	22	0	0	0

- **DBM n°5 :**

Mme Picquart précise que la DBM n°4 est pour information notamment par rapport aux voyages. La DBM n°5 est pour vote. Mme Picquart propose 3 financements différents à prendre sur les fonds de réserve. Une remorque (990€), les factures d'eau (plus importantes que prévues, 2 000€) et l'achat de matériel que les enseignants de techno avaient prévu l'an passé, mais ils avaient oublié la TVA. (467,20€). Un tableau permet de voir si nos fonds de réserve sont suffisants ou pas. Ils le sont. Le fond de roulement passerait à 121290,91, après prélèvement de 3457,20€.

DBM votée à l'unanimité.

Votants	Pour	Contre	Blanc	Nul
22	22	0	0	0

- **Tarifs des services de restauration et d'hébergement 2018 :**

voir tableau. Mme Picquart propose de rester sur le même tarif pour les commensaux car elle a remarqué que nous étions assez chers par rapport aux établissements aux environs. Pour les repas des élèves, nous risquons de devenir déficitaires à l'avenir à cause de la cuisine centralisée.

Tarifs votés à l'unanimité.

Votants	Pour	Contre	Blanc	Nul
22	22	0	0	0

- **Tarifs dégradations :**

voir tableau. Manuels perdus ou dégradés, livres lecture suivie ou de bibliothèque, carnet de correspondance, badge, clé OTP, clé USB des élèves de 6°.

M. Gomez, Parent d'élève, revient sur le prix des repas élèves et sur l'augmentation prévue, mais Mme Picquart rappelle que ce n'est pas nous qui le gérons. Et elle rappelle également qu'un paiement échelonné est possible pour les familles.

Tarifs votés à l'unanimité.

Votants	Pour	Contre	Blanc	Nul
22	22	0	0	0

Programme « Devoirs faits »

M. Beneddeb, Principal-adjoint, présente le projet des études accompagnées au collège.

Le dispositif s'adresse aux élèves volontaires de 6° (lié au financement de ce dispositif).

Le volume horaire est fixé par l'établissement. Le dispositif est en lien avec les parents.

Il sera mis en place au lendemain des vacances de la Toussaint à raison d' 1h hebdomadaire par classe.

Question d'un élève : pourquoi sur la pause méridienne ne pas couper le temps en deux ? M. Beneddeb précise que les élèves ont toujours le temps de manger. Pour l'instant, 33 élèves se sont portés volontaires. Ce sont les enseignants qui s'occupent de ces créneaux, et aussi 2 personnes du service civique.

Question de M Gomez : combien attendiez vous d'élèves ? Réponse maximum 20 par classe. Mais on ne peut pas encore ouvrir aux 5° car les finances ne suivraient pas. M Gomez demande pourquoi ne pas mettre des élèves de 5° avec des élèves de 6°, si des places sont libres. M Royer

dit que l'on va attendre encore les 6 semaines qui nous séparent de Janvier et nous verrons alors avec les budgets alloués pour ce projet. Mais la piste reste à creuser. M Baudéan, Parent d'élève, demande comment la publicité de ce projet a été faite. Un document a été distribué aux élèves. Question de M Destribats, Enseignant : pénurie d'enseignants et du coup des AED interviennent. M. Royer répond qu'ils pourront être payés en HSE lorsqu'elles arriveront.

Programme d'Information pour l'Oriantation (PIO)

- Concernant le Parcours Avenir, M Royer rappelle le contexte local : on est passé de 54 à 73% de passage en 2GT en 5 ans. Par contre, difficulté d'affectation en 2de Pro sur le bassin de Béziers et faible mobilité de nos élèves. Les statistiques d'orientation montrent que tous nos anciens 3° s'inscrivent l'année d'après : 84% en 2de GT mais que 14% en Pro. Il y a un vrai travail à faire. M Royer pense que trop d'élèves passent en 2de GT alors que certains devraient passer en 2de Pro. Et il y a un risque de décrochage. M Gomez a été surpris de l'organisation des rencontres parents/professeurs, avec des RV de 5mn seulement. Certains professeurs constatent de la fluidité sur ces réunions par rapport à ce qu'il s'est passé jusque là.
- Présentation du calendrier prévisionnel des stages, des procédures de dialogue pour l'orientation, des stages SEGPA etc... M. Sommet remarque beaucoup de changements cette année, demande à voir l'intérêt pour les parents, notamment le passage de trois conseils de classe annuels à deux. M Royer répond qu'il convient de prendre plus de temps pour le dialogue et la concertation par rapport aux nouvelles procédures d'évaluation (LSU, Compétences, etc...). L'indicateur climat scolaire est important également ; il se dégrade en période de conseil de classe. En passant à deux conseils seulement, on évite un peu plus les pics de stress pour les élèves.
- La séance est levée à 19h50